Case 1:15-cv-00382-HSO-JCG Document 318-1 Filed 12/27/18 Page 1 of 1

chronopost

6 A
15:00 2169
12.27

RT 326 FZ

ORIGIN ID:CTYA (305) 591-8080
ALICIA OLIVERA
TBC MIA
8401 NW 17TH ST.
MIAMI, FL 33126
UNITED STATES US

SHIP DATE: 26DEC18
ACTWGT: 0.86 LB MAN
CAD: 0654063/CAFE3211

BILL SENDER

TO MISS URBIN
CLERK
RUSSEL COURT HOUSE 2012
15TH STREET
GULFPORT MS 39501
(228) 563-1700
DEPT: 27452250

REF: %00395010451000207720530284)

FedEx Express

SENDER
NAME
ADDRESS
ZIP CODE 2 7
E-MAIL

RECE
NAME
ADDR
ZIP C
E-

TRK# 0201 4779 8272 2169

THU - 27 DEC 3:00P
STANDARD OVERNIGHT

XH BIXA

39501
MS-US BFM

stance 1 kg

Documents
(no commercial value)

DATE 21 12 18
D D M M Y Y

The sender accepts the general sales conditions as indicated on the ... and certifies that the parcel does not contain prohibited articles or dangerous and/or restricted goods.

Départ FRANCE MÉTROPOLITAINE/MONACO
Destination OUTRE-MER ET MONDE

Service Client Entreprise 0825 801 801** P ... 0969 391 391***
CHRONOPOST SAS - 3, avenue Gallieni - 94250 ... - www.chronopost.fr
Société par Actions Simplifiée au capital de 3... 000 € - 383 960 135 RCS Créteil Code TVA FR 82 383 960 135

24-CENAC-ET-ST
BIDZ
21-12
DORDOGNE

Part # 164250-354 RRDB EXP

EME-05-9020[16] ... REV 10/2017 - SPVE 10/2017

CONDITIONS GENERALES DE VENTE 10/2017

Prêt-à-expédier® Envois internationaux et Outre-Mer (hors Chronopeï®).

1. OBJET
Les présentes conditions ont pour objet de définir les modalités d'exécution des prestations de transport internationales de documents et de marchandises effectuées sous la marque CHRONOPOST®.
Elles s'appliquent aux services Prêt-à-Expédier, sous réserve du respect des normes, restrictions, destinations et mentions figurant sur les emballages.
La liste des pays desservis ainsi que les spécificités des services proposés figurent sur www.chronopost.fr
En quelque qualité ...
CHRONOPOST s'eng...
selon le trajet, la pro...
Aucune condition ...
CHRONOPOST, préva...

2. DIMENSIONS
En cas de dépasse...
conditionnements d...
risques et périls de l'...

3. RESTRICTIONS
D'une manière généri...
- toutes marchandis...
dangereux comme, ...
radioactives, toxiques...
conditionnement, peu...
l'environnement, la sé...
véhicules ou les tiers ;
- les bijoux, articles ...
banque, valeurs finan...
effets de commerce, c...
générale tout docume...
soumis à la légalité du...
- les animaux ou êtres...
denrées périssables, a...
- les armes à feu, le...
psychotropes, les objet...
toute loi ou réglementa...
- les réponses à appe...
marchés et les copies ...
A l'international ne peu...
que les fourrures et les ...
Pour le service Prêt-à-E...
tous autres objets, ou n...
L'expéditeur s'engage à ...
quand elles sont suscepti...
Dans l'hypothèse où l'e...
restrictions ci-dessus, c...
CHRONOPOST. L'expédite...
et sera tenu pour respons...
En cas d'infraction aux di...
la façon qu'elle jugera ...
CHRONOPOST de toutes le...
Si l'expéditeur confie à Ch...
sans préjudice des restri...
vigueur, notamment en ...
correctement ces droits, d...

4. OBLIGATIONS DE L'E...
- Mentions obligatoires ...
transport, notamment de c...
porte) et au numéro de t...
précises, exactes et compl...
- Contenu : l'expéditeur es...
CHRONOPOST un colis ri...
l'inobservation de ces restr...
- Emballage : les colis s...
conditionnés dans un embal...
dont les manipulations succ...
et périls de l'expéditeur.
L'expéditeur, sous sa respon...
- insère les docum...
assure la fermeture ;
- remplit entièrem...
- remet le Prêt-à-E...
CHRONOPOST, à son choi...
- Poids : exception faite des ...
réserve le droit de rectifier to...
pesage régulièrement contrô...
- Formalités douanières : l...
nécessaires à l'exécution des ...
sera tenu au paiement des f...
ceux encourus par le destina...
sous le régime des exportati...
faits ou d'omissions imputa...
L'exportateur et/ou l'importa...
déclarations ou documents ...
manquement à la réglemen...
liquidation de droits, taxes sup...

5. DROIT D'INSPECTION
Dans le cadre de visites des do... CHRONOPOST, en sa qualité d'agent habilité ou toute autorité gouvernementale, y compris des douanes, soit en droit d'ouvrir et d'inspecter les colis confiés, à tout moment, sans que l'exercice de ce droit ne remette en cause le fait que l'expéditeur reste seul responsable de la réalité de ses déclarations.
Conformément à la réglementation relative à la sûreté du transport aérien, l'expéditeur s'engage à mettre en œuvre et respecter les instructions nationales en vigueur et publiées par la DGAC (29 mai 2007). Par ailleurs, l'expéditeur est informé que tous les colis chargés dans les avions sont susceptibles de subir des visites de sûreté pouvant inclure l'utilisation de rayons X.

6. PRISE EN CHARGE / LIVRAISON
Lors de la livraison, les dommages ou spoliations doivent faire l'objet de la part du destinataire de réserves écrites, précises, complètes, datées et signées sur le bordereau de livraison.
La signature numérisée du destinataire, ainsi que sa reproduction, font preuve de la livraison des colis et les parties reconnaissent à cette signature une valeur juridique identique à celle d'une signature traditionnelle sur papier.
Tout objet mis en instance est remis au destinataire ou à son mandataire sur présentation d'une pièce d'identité et après paiement des éventuelles taxes douanières en vigueur ainsi que les frais de dossier inhérents aux opérations de dédouanement.Dans l'hypothèse où le destinataire communiquerait une instruction à CHRONOPOST modifiant le jour de livraison, l'expéditeur ne pourra se prévaloir d'une indemnisation fondée sur le retard.
Les livraisons en TSA, Cedex, Boîte Postale, CS, Libre Réponse et Poste Restante ne sont pas assurées.

7. RESPONSABILITE
7.1 PERTE/AVARIE
La responsabilité de CHRONOPOST est engagée en cas de perte ou de dommage matériel causé au colis en cours de transport ou de non-livraison, sauf faute de l'expéditeur ou du destinataire, cas de force majeure, vice propre de l'objet, insuffisance d'emballage qui constituent des cas d'exonération.
... de la marchandise au ... des documents, dans ... dont le poids excède ... 1000 € par colis.
... faite des envois remis ... sont effectuées les ...
... chronopost.fr ... DST s'engage à régler ... exclus sur demande ... ci-après.
... iel ou indirect quelle ...
... oyennant le paiement ... les sur les affiches ...
... o, et payer la prime ...
... pour perte et avaries. ... à un retard et les ce...).
... strictions à la prise ... sance d'emballage, ... erre, ainsi que tout ... de l'expéditeur, ce ... dice.
... tre spécifiquement ... au de transport au ...
... ettre de transport, ...
... on, il appartient au ... t d'établir que le ...
... ire en vigueur au ...
... oulle ou réputée ...
... on ou du jour où ...
... s à caractère ... ost pour traiter ...
... xpéditeur et/ou ... protection des ...
... é dans l'Union ... églementation ...
... ts, d'offres de ... de la relation ...
... s services de ...
... xécution des ... s qui peuvent ...
... ost, certaines ...
... peuvent faire l'objet d'un transfert hors Union Européenne.
Ce transfert intervient sous la responsabilité de Chronopost dans des conditions et sous des garanties propres à assurer la protection de ces données.
Dans le cas où l'expéditeur renseignerait des informations personnelles concernant des tiers et notamment les destinataires, il s'engage à se conformer aux prescriptions et lois en vigueur en ce qui concerne le traitement des informations nominatives.
L'expéditeur, en sa qualité de responsable de traitement, s'engage à avoir procédé à toutes les formalités nécessaires à la mise en œuvre des traitements de données à caractère personnel qu'il exploite, et assure une protection effective et efficace des dites données et s'engage notamment à procéder à l'information préalable de tout tiers de l'éventuel transfert à Chronopost de ses Données.
L'expéditeur/le destinataire peut à tout moment exercer son droit d'accès aux Données le concernant, son droit d'opposition à recevoir de la prospection et son droit de rectification ou de suppression pour les renseignements le concernant en adressant sa demande à Chronopost SAS - Contact Informatique et Libertés - 3 AVENUE GALLIENI, à CENTILLY (94254) ou par email à l'adresse email suivante rectification-cnil@chronopost.fr, en indiquant vos nom, prénom, adresse postale et en joignant une copie recto-verso de votre pièce d'identité.

15. LOI APPLICABLE - ATTRIBUTION DE JURIDICTION
Les présentes conditions sont soumises au droit français.
Tout litige relatif aux présentes avec un professionnel relève de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Paris.

0039501045100020772053028 40V

ROW3 302-US-39501

24/12/2018 14:10 340 PUMA V3.5.19 ZPL-2

Track E

0451 0002 0772 055

US-2902-MIA9

IE2 Service

ORIGIN ID BOD
FROM: see Chronopost AWB # XE320520224FR
WEIGHT: 0.25 KG
TO :CLERK
MISS URBIN
RUSSEL COURT HOUSE 2012
15TH STREET
GULFPORT
39501
US
REF 0451000207720 5S

1 OF 1

CHRONOPOST

D MIA ROW3

M DATE: 24/12/2018

RECEIVED
DEC 27 2018
CLERK, U.S. DISTRICT COURT
SOUTHERN DISTRICT OF MISS.

CITS-8020-V2/P1

PAYS DESSERVIS :

Livraison Express dans l'ensemble des 230 pays et territoires desservis par Chronopost dans le monde dont :
- Départements, Régions et Collectivités d'Outre-Mer
- Suisse
- Norvège
- Reste des pays du monde hors Union européenne desservis par Chronopost

Pour connaître les délais par destination : www.chronopost.fr

Documents sans valeur commerciale uniquement.
Documents only.
No commercial value.

N'envoyez ni argent liquide, ni titres de paiement, ni réponses à appel d'offres.
Cash, payment orders and tenders are not accepted.

Pour expédier votre enveloppe : 1

- Complétez **lisiblement** au stylo à bille noir et en **lettres majuscules** le document de transport avant de fermer l'enveloppe. Inscrivez l'adresse géographique (numéro et nom de voie) de votre destinataire en caractère latin (les boîtes postales PO - Box ne sont pas livrées). **Vérifiez** l'exactitude du code postal de la ville de destination. **Inscrivez bien le numéro de téléphone** et le code porte éventuel du destinataire sur le document de transport.
- Votre envoi est prêt à être expédié. Remettez ce Prêt-à-Expédier® à votre bureau de poste ou dans les agences Chronopost.

Service Client

Enlèvement et suivi des envois sur : www.chronopost.fr

Application mobile de Chronopost disponible sur iTunes et Google Play*
*La marque iTunes est la propriété d'Apple Computer Inc. La marque Google Play est la propriété de Google Inc.

Entreprise
0825 801 801**
**0,20 € TTC la minute, coût au 01/01/2017

Particulier
0969 391 391***
***Appel non surtaxé

3 566660 003555
Référence article : 17583

Format utile : 27 x 33,5 cm
Résistance maximale conseillée (emballage inclus) : 1 kg